

SAMEDI 5 AOUT

LUNE : dern. qu. le 8 à 10 h. 18
Heure nouvelle

SOLEIL : lev. 5 h. 28. c. 20 h. 25

Les manuscrits non insérés
ne sont pas rendus

Compte de Chèques Postaux : Lyon 54-45

LA TENSION INTERNATIONALE PARAÎT S'ACCENTUER

FRONT DE LA PAIX **RÉSOLUE, UNIE EN ALLEMAGNE** LES MENACES DE L'AXE

prête matériellement et moralement telle apparaît l'Angleterre les préparatifs de mobilisation sont activement poussés

Londres, 4 août.

Des articles et photographies rétrospectives viennent, ce matin, dans la presse britannique, rappeler le 25^e anniversaire de l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne. La plupart des éditoriaux des journaux prennent également ce anniversaire pour thème de leurs commentaires.

Si la presse anglaise volontiers les analogies entre la situation de l'été de 1914 et celle d'aujourd'hui, elle insiste sur le fait qu'il y a pourtant maints contrastes réconfortants : notamment, le pays a maintenant adopté une attitude dépourvue de toute équivoque ; il est résolu, il est uni et il s'est préparé matériellement comme moralement.

Le Times écrit notamment :

Puisque le parti nazi a hypnotisé le peuple allemand dans la croyance que l'hostilité a commencé avec le traité de Versailles, le traité anniversaire du 4 août a au moins le mérite de rappeler que ce traité a été précédé d'une invasion de la Belgique et que, et le Reich de Guillaume II n'avait pas choisi d'attaquer la France et la Belgique, il y a un quart de siècle, aujourd'hui encore le drapeau allemand flotterait sur de vastes espaces en Afrique.

Le traité de Versailles a d'ailleurs été, généreux comparé à ceux, qu'après des succès provisoires, l'Empire allemand avait imposé à la Russie et à la Roumanie.

Le grand journal anglais ne veut d'ailleurs pas pour cela trouver

Paris, 4 août.

M. G. Blum mande de Berlin :

La population berlinoise a été tenue en haleine toute la journée d'hier par des bruits sur la nature desquels nous ne nous étendrons pas davantage.

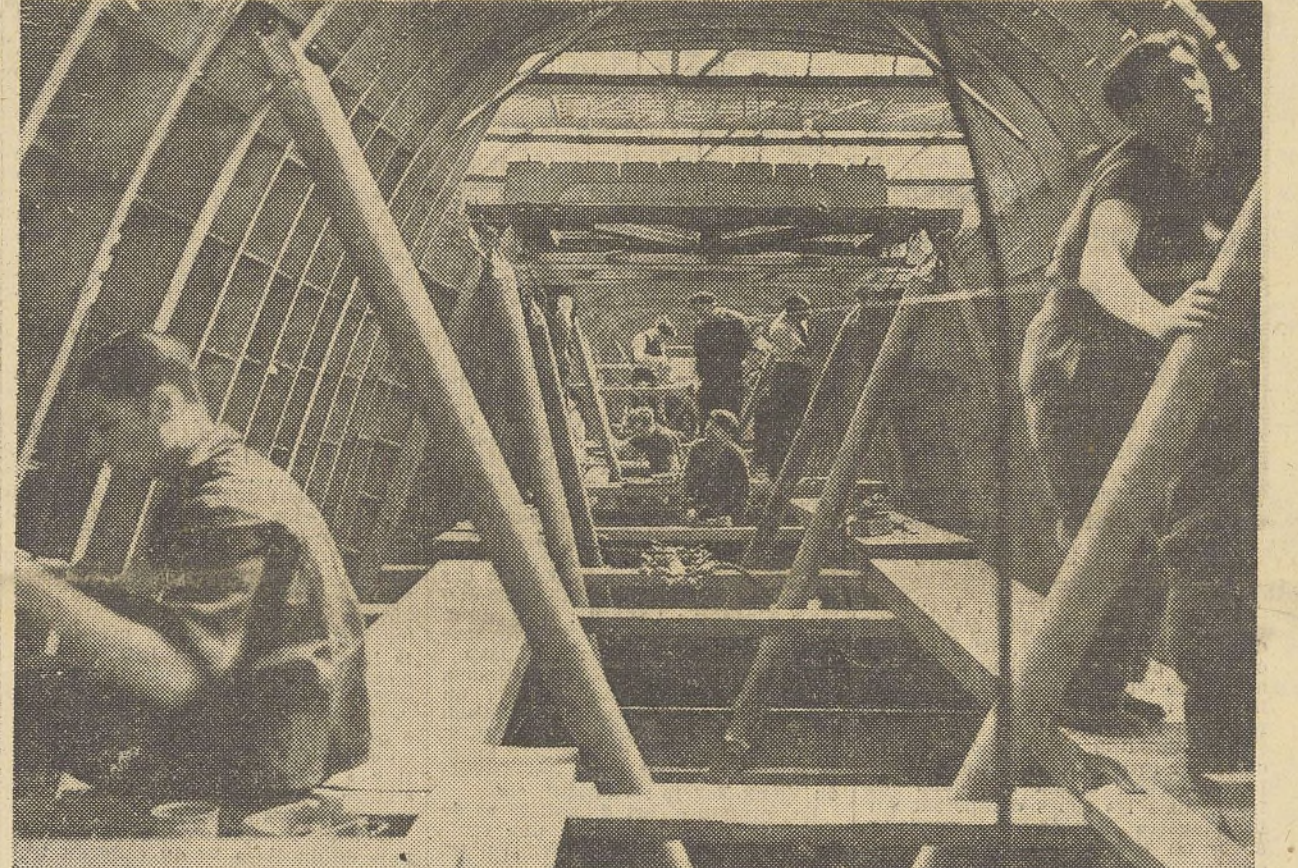
Les convocations de réservistes l'inquiètent au même titre que les réquisitions, effectuées pour le compte de l'armée, de certains produits et de l'essence. Le ministère de la propagande, interrogé à ce sujet, a répondu aux journalistes étrangers que ces mesures n'avaient qu'un caractère passager et devaient être mises en rapport avec les manœuvres en cours.

Ce qui est certain, cependant, c'est que les préparatifs de mobilisation se poursuivent, que les villages et les fermes des environs de la capitale du Reich regorgent de réservistes de toutes catégories.

Existe-t-il un rapport entre ces préparatifs militaires dont l'existence ne saurait être contestée, et les informations qui prétendent que le rattachement de Dantzig à la Prusse orientale aurait lieu d'ici très peu de temps ?

Dans un discours prononcé, hier, à Dantzig, M. Forster, chef du parti nazi de la ville, l'a indiqué en affirmant que la bataille finale était engagée.

LA CONSTRUCTION d'un géant de l'air



La construction du nouvel hydravion transatlantique « Potez-161 » qui doit effectuer, l'année prochaine, la traversée de l'Atlantique, se poursuit à un rythme accéléré. Trois cents ouvriers spécialisés travaillent journellement depuis plus d'un an sur ce géant de l'air qui pourra transporter une quarantaine de personnes. Voici l'état actuel de la structure intérieure de la carlingue. On voit les ouvriers travailler parmi un enchevêtrement de supports.

Où l'on reparle de guerre foudroyante

Paris, 4 août.

Mme Geneviève Tabouis écrit dans l'Œuvre :

Les observateurs étrangers de Berlin déclarent que, d'après tous les indices, on peut admettre qu'Hitler veut créer immédiatement la possibilité de lancer contre Dantzig et la Pologne une action militaire foudroyante et qu'il veut maintenir une telle atmosphère.

La soirée du 2 août, il a donné l'ordre au Sénat de Dantzig de poursuivre sa politique de résistance, même si cela risquait de provoquer un conflit militaire.

Les ministères des Affaires étrangères, des Finances et de l'Économie ont reçu l'ordre de préparer l'absorption par le Reich du total de la production de Dantzig pour assurer le ravitaillement de Dantzig en matières premières et de mettre à la disposition de la Banque d'État de Dantzig et de celle de l'économie de la Ville Libre, les devises nécessaires.

De son côté, le ministère de la propagande du Reich a reçu l'ordre de traiter le thème suivant : « La Pologne veut étouffer la vie économique de la Ville Libre ».

De plus Hitler aurait avisé le grand état-major de lui présenter vers le 10 août un plan pour une action aéronavale contre Gdynia. Contrairement à son ancienne opinion, Hitler serait, paraît-il, maintenant, d'avis que l'ennement brutal de Gdynia, en face de la situation stratégique actuelle, constituerait une nécessité pour la sauvegarde de Dantzig.

Les entretiens militaires de Moscou dureront six semaines

Paris, 4 août.

On mande de Londres qu'à la suite des conversations qui ont eu lieu à Moscou, les gouvernements anglais, français et russe ont décidé de commencer des entretiens militaires le plus tôt possible, et l'on pense, dans les milieux officiels britanniques, que ces conversations se prolongeront pendant environ six semaines.

La mission française est à Londres

Londres, 4 août.

La mission militaire française, dirigée par le général Doumenc, est arrivée à Londres à 15 heures 35 par la gare Victoria.

La mission française avait quitté Paris, ce matin, par la gare du Nord. Arrivée à Calais à 11 heures 41, elle en était repartie à midi, par le paquebot « Côte d'Azur ». A 15 heures 30 elle avait débarqué à Douvres, où le consul de France, M. Pierron, l'avait saluée.

UN DÉBAT AUX COMMUNES SUR L'EXTRÊME-ORIENT

Au cours des prochains mois, nous pouvons avoir à examiner des problèmes plus graves ; nous devons conserver nos forces pour faire face à toute crise éventuelle.

(M. Neville Chamberlain)

provoque un débat sur la question d'Extrême-Orient. Il accuse le Japon de chercher, par des mesures de « chantage », à faire légitimer par la Grande-Bretagne son action en Chine.

L'orateur travailliste juge particulièrement dangereuse la « formule de Londres, 4 août ».

Aujourd'hui, dernière mais grande séance à la Chambre des Communes. Le député travailliste Noël Baker a fait la référence aux « besoins spéciaux » (special requirements) des forces japonaises qu'elle contient et il craint qu'il ne s'agisse précisément de la légitimation de l'agression japonaise. Il demande que le gouvernement britannique ne livre pas les quatre Chinois réfugiés dans la concession de Tien-Tsin, car une telle concession serait, à son avis, « désastreux pour le bon renom de la Grande-Bretagne en Asie, aux Indes et en Afrique, et serait considérée comme un acte honteux par le gouvernement des États-Unis ».

M. Chamberlain, répondant à M. Baker, souligne les difficultés de la situation de la Grande-Bretagne en Extrême-Orient.

Nous préférons de beaucoup, dit-il notamment, régler nos divergences avec les Japonais par voie de négociation plutôt que par des menaces, pourvu que nous puissions le faire sans sacrifier ce que nous considérons comme des principes fondamentaux.

Faisant allusion aux citoyens britanniques dispersés sur le territoire

Le Japon se dispose-t-il à signer une alliance militaire avec l'axe ?



Dans les rues de Tokio, les manifestations antibritanniques se poursuivent. Hier encore, 25.000 Nippons ont défilé devant l'ambassade anglaise. Sur les banderoles on peut lire entre autres inscriptions celle-ci : « L'Angleterre est morte, portez-la en terre... ».

Rome, 4 août.

Les ambassadeurs du Japon à Berlin et à Rome ont conféré, hier, à Rome.

Selon des indiscretions recueillies dans l'entourage, les deux diplomates auraient décidé de proposer au gouvernement de Tokio l'adhésion du Japon au pacte politique et militaire germano-italien. Un rapport dans ce sens aurait été transmis télégraphiquement à Tokio.

Une question se pose donc : le Japon fera-t-il sienne la suggestion de ses représentants ?

Dans la déclaration qu'ils ont remise à la presse italienne, MM. Tokio Shiratori et Hiroshi Oshima indiquent que la question d'une éventuelle et plus étroite adhésion de Tokio à la politique des puissances de l'axe a été examinée par eux.

Sans doute, leur déclaration est-elle nuancée, mais étant donné que les liens politiques très étroits existant déjà entre le Japon d'une part, l'Allemagne et l'Italie d'autre part, elle n'en confirme pas moins les indiscretions dont nous parlons plus haut.

On ne manque pas, à Rome, de faire un rapprochement entre l'activité des représentants diplomatiques du Japon à Berlin et à Rome et la prochaine visite en Italie et en Allemagne d'une importante mission militaire nipponne.

A Tokio, on s'inquiète de la procédure à suivre

Tokio, 4 août.

Le ministre de la guerre, le général Itagaki, a convoqué d'urgence ce matin, les directeurs des services du ministère, pour établir la procédure à suivre pour présenter au premier ministre et au cabinet restreint la position prise par l'armée devant la nouvelle situation européenne. Cette position a été décidée hier par les « trois grands chefs ».

MINUTE...

SEVERE, MAIS JUSTE...

Le professeur Haldane qui, avec quatre anciens volontaires des brigades internationales, s'était enfilé dans une cloche d'air cicé pour élucider le mystère de l'agonie du Thésis, propose de servir de cobaye pour déterminer le degré de protection des abris anti-aériens.

Juste précaution... Mais ce sont plutôt les gros constructeurs de casemates qui devraient faire l'expérience... puisqu'ils touchent les bénéfices.

De la même manière, on pourrait faire expérimenter les masques à gaz par ceux qui viennent de faire fortune en un an en les fabriquant.

Après tout, on a vu parfois des constructeurs d'antennes — au début, du moins — essayer leurs propres prototypes...

T.O.C.

Au Jour le Jour

Paris, 4 août.

Son visage abondamment barbu et le baret basque dont il se coiffe le font ressembler étrangement à feu Francis Jammes. Et comme le cygne d'Orthez, il est poète à sa manière et un peu magicien. Le soleil, dit-il, qu'il a domestiqué, le suit partout, si c'était vrai, cet homme qui ne veut pas dire son nom serait un grand bienfaiteur, car il lui offrirait la lumière, la chaleur et la joie. Des gens ont cru ce qu'il disait et lui ont proposé de se joindre à eux pendant les vacances ; c'était une façon de prendre une assurance sur le beau temps. Mais l'inconnu se récusait, prétextant qu'il avait rendez-vous avec le soleil au sommet de la Tour Eiffel. Pourtant, il pleuvait ce jour-là. Après tout, il a peut-être le soleil en lui, comme d'autres ont le mauvais ciel. Ciano par exemple, que certains de ses compatriotes accusent de porter la guigne, ce qu'ils prouvent en faisant circuler de petits papiers où sont mentionnés les faits suivants : à peine Ciano s'était-il rendu en Espagne, que des difficultés éclataient entre les vainqueurs ; à peine s'était-il montré à Varsovie, que la Pologne se brouillait avec Berlin, et par conséquent avec Rome ; à peine s'était-il produit à Belgrade que le gouvernement était renversé ; enfin, il avait assisté le roi Zogou à son mariage en qualité de témoin, et l'on sait ce qu'est devenu, depuis, le trône du roi d'Albanie...

On considère donc dans la Péninsule le genre du Duce comme un « letta-tore » de première classe, aussi dangereux que l'ex-roi d'Espagne, Mussolini, superstitieux en diable, ne paraît jamais dans une réunion à laquelle assiste Alphonse XIII, qui joint de cette fâcheuse réputation dans tous les milieux romains. On raconte qu'un matin l'ancien monarque se présenta dans une grande administration et demanda à parler au directeur. Ce dernier, voulant couvrir le monarque, prit son chapeau et s'en alla. Le sous-directeur, alerté, fit répondre qu'il était absent, et ce fut au bout du compte, un secrétaire qui recut le roi. Mais comme l'entretien se terminait, le secrétaire, en accompagnant l'auguste visiteur jusqu'au vestibule, trébuchait sur le parquet et se foudroya la cheville.

Il n'y a pas à douter, CIANO et Alphonse font la paire.

Jacques CHOLET.

Rectification... Dans un de mes récents articles, j'ai attribué par erreur la nationalité américaine à M. Laurens-Frings, qui est pourtant Français. Ce n'est pas le président du club des « vent de l'ouest » bien entendu, mais un local voisin du dortoir où il a été retrouvé.

L'enquête a établi que le voleur n'était autre que le « roi de l'évasion » Georges Rème.

« Le roi de l'évasion » Georges Rème se fait arrêter pour vol à Narbonne

Narbonne, 4 août.

À la suite du vol d'un sac à main commis à l'arrivée du train de Bordeaux, la police spéciale a arrêté alors qu'il était caché sous un lit du dortoir de la gare, l'auteur de ce méfait, qui a déclaré se nommer Jean Gadin. Ce dernier avait caché le sac qui contenait des bijoux et une somme importante, dans un local voisin du dortoir où il a été retrouvé.

M. Daladier confère avec le garde des Sceaux

Paris, 4 août.

M. Edouard Daladier a reçu, ce matin, M. Marchandeau, ministre de la Justice.

VING-SIX MORTS

Tel est le bilan actuel de l'incendie d'Alger

Alger, 4 août.

Deux autres blessés ont succombé ce matin à l'hôpital, ce qui porte à 26 le nombre des morts dans l'incendie du port d'Alger.

Une femme et ses deux fils sautent de la fenêtre du douzième étage et se tuent

Chicago, 4 août.

Une femme de 40 ans, et ses deux fils, âgés de 7 et 5 ans, ont sauté ensemble d'une fenêtre d'un appartement situé au douzième étage d'un grand hôtel du centre de la ville, et se sont tués.

Les trois corps ont failli écraser des piétons.

LES FRÈRES MOODY TIENNENT L'AIR DEPUIS 266 HEURES

Springfield (Illinois), 4 août.

Les frères Moody tiennent toujours l'air à bord de leur avion léger, après avoir battu le record du monde de durée avec ravitaillement en vol.

A 23 heures (G.M.T.), ils avaient, en effet, tenu l'air pendant 266 heures, alors que le temps de l'ancien record était de 218 heures.

Deux mille réfugiés espagnols voguent vers Valparaiso

Bordeaux, 4 août.

Le paquebot « Winnipeg », transportant 2.000 réfugiés espagnols à Valparaiso (Chili), a quitté Pauillac à 9 heures ce matin.

Les GANGSTERS de la DROGUE

Le procès de Louis-Théodore Lyon, « Roi de la Droque en France », a soulevé une légitime émotion dans tous les milieux. Au cours des séances, on fit des découvertes d'une telle gravité que le gouvernement prépare à l'heure actuelle, un projet de loi frappant plus durement ces empoisonneurs publics que sont les trafiquants.

Nous avons demandé, à un journaliste qui a eu à s'occuper à diverses reprises de ce problème, de nous expliquer le mécanisme de ce trafic ; il a puisé à bonne source les étranges révélations qui suivent...

Le rapide de Bruxelles vient de passer la frontière belge... Les douaniers parcourent les compartiments et, une à une, les valises éparpillent leurs entrailles.

Une dame fort élégante entre-baïlle un sac de crocodile.

Objets de toilette... dit-elle avec un charmant sourire.

— Justement ; ouvrez !

Et, sous les regards étonnés, le douanier ouvre les pots de crème flaire leur contenu d'un nez diligent, épie on ne sait quelle odeur suspecte.

— Ça va... Pouvez refermer.

Ce n'est pas de l'or en barre, ni des extraits de parfum, que recherche, ainsi, l'agent des douanes. C'est une poudre blanche qui empoisonne, chaque année, des millions d'hommes et qui, depuis quelque temps, vient d'envahir l'ouest européen.

Jusqu'en 1939, la « came » arrivait toute préparée, par petites quantités, déjà travaillée à Constantinople et à Belgrade. Mais voi-

ci maintenant que, venant de Marseille, la drogue nous arrive par centaines de kilos, parfois par tonnes et qu'en France, on le sait, se cachent plusieurs « usines » où le poison blanc est transformé et débité par tous les détaillants à mille kilomètres à la ronde.

Alors les polices veulent et protègent leurs ressortissants : à toutes les frontières, on saisit de la « neige », souvent dans de petits pots de crème, mais aussi dans des valises de luxe ou dans des caisses bien honnêtes où l'on a écrit « fragile », quelquefois même dans des barriques, dans des wagons ciernes ou dans de sympathiques bouteilles de vin vieux...

Des colis de cent millions...

Voilà pourquoi la Brigade Française des stupéfiants vient de passer ces cinq dernières années, en liaison avec les services spécialisés de la S. D. N. et la police américaine, à faire une chasse impitoyable aux « Rois de la Droque » : leur courageuse activité a abouti au procès Louis-Théodore Lyon dont toute la France a suivi les étranges péripéties...

Quoi qu'on en ait dit, les principaux coupables n'ont sans doute pas été arrêtés. À la barre de la correctionnelle, l'inspecteur principal Metra, l'ennemi n° 1 des gangsters de la came, a pu révéler que le grec Eilopoulos, en fuite, avait fait, en trois ans, une fortune de 70 millions en finançant seulement des achats et des ventes de drogues.

Jean NOCHER.

(Lire la suite en cinquième page.)

ADMINISTRATION - PUBLICITÉ
ABONNEMENTS :
32, Avenue de la Gare - NEVERS
TELEPHONE O-50

LA TRIBUNE RÉPUBLICAINE est désignée pour recevoir les annonces légales et judiciaires concernant le département de la Nièvre

RÉDACTION :
2, RUE JEANNE-D'ARC, 2
NEVERS
TELEPHONE 9-94

Le plus grand choix
d'ARTICLES DE VOYAGE
MAROQUINERIE
BONNETERIE
PARAPLUIES
Au Petit Paris
84, rue du Commerce
14, place Cuy-Coquille
NEVERS

Houillères d'Épinac
BOIS ET CHARBONS
COKE DE 1^{re} QUALITÉ
D. POUSSON
16, rue du Chemin-de-Fer, 16
NEVERS - Téléphone 3-43

Une auto se renverse
Nevers, 4 août.
Vendredi, à midi, une automobile
d'assez ancien modèle, n° 763 LP1,
conduite par M. Mazillier, à Nevers,
aux côtés duquel avait pris place sa
fiancée, revenait d'Avry-Vil par la
route de Sermoise.

Concours de pêche
du Syndicat des Cheminots
Nevers, 4 août.
Cet important concours, doté de
nombreux prix aura lieu le 13 août
prochain, au canal de jonction, à 15
heures.

LES SPECTACLES
PALACE
DEUX GRANDS FILMS
Une magnifique réalisation
avec mise en scène fastueuse
LES
HORIZONS PERDUS
avec
RONALD COLMAN
et H.-B. WARNER
et
LA GOULEUSE
LES NOUVELLES CHANSONS
« Dis-moi pourquoi »
et « Le bonheur est entré
dans mon cœur »
sont interprétées par Lys Gauty
Actualités du Pathé-Journal

Vous fera
le graissage
MARFAK
qui dure
deux fois plus
PNEUS - ESSENCE
HUILE - LAVAGE
M. BRICARD
PLACE DU CHAMP DE FOIRE
NEVERS TEL. 251
CHAQUE JOUR, A DISCRETION
BUVEZ, BUVEZ L'EAU DE
MONTROND
DE SANTE, FÉREZ PROVISION

GRUPE D'EMULATION
ARTISTIQUE
DU NIVERNAIS
29^e EXPOSITION
JUSQU'AU 15 AOUT INCLUS
21, rue Lafayette, à Nevers
Ouverte tous les jours : 10 h. à midi
et de 14 heures à 18 heures

J'ai oublié, dans mon précédent
compte rendu, à la Section peinture :
M. Beausillon, avec des petites études
de Bords de Loire, soignées, ainsi
que Mlle Violette Launay, une jeune
qui cherche sa voie et qui, naturellement,
comme tout le monde d'ici qui se
respecte, débute par des fleurs honnêtes.

Concours de pêche
du Syndicat des Cheminots
Nevers, 4 août.
Cet important concours, doté de
nombreux prix aura lieu le 13 août
prochain, au canal de jonction, à 15
heures.

LES SPECTACLES
PALACE
DEUX GRANDS FILMS
Une magnifique réalisation
avec mise en scène fastueuse
LES
HORIZONS PERDUS
avec
RONALD COLMAN
et H.-B. WARNER
et
LA GOULEUSE
LES NOUVELLES CHANSONS
« Dis-moi pourquoi »
et « Le bonheur est entré
dans mon cœur »
sont interprétées par Lys Gauty
Actualités du Pathé-Journal

L'affaire de la Ferroviaire
de Saincaize
à la Cour supérieure
d'arbitrage
La Cour supérieure d'arbitrage :
Vu la requête présentée par l'Union
départementale des syndicats
ouvriers conglomérés de la Nièvre, dont
le siège est à Nevers, à la Bourse du
Travail, agissant poursuites et diligences
du sieur Marcelot, son secrétaire
général, en ce qui concerne la
procédure d'arbitrage du 18 mars 1939
et tendant à ce qu'il plaise à la Cour
annuler, dans son jugement surabstrait
rendu à la date du 24 février 1939,
dans un différend entre l'Union
départementale requérante et la société
dénommée Entreprisier ferroviaire ;

Considérant que si postérieurement
à la sentence attaquée, un accord est
intervenu entre la société requérante
et le syndicat des cheminots de Saincaize,
pour relever les salaires de 4 p. 100, il résulte
des termes de cet accord, conclu le
15 février au mois de mars 1939, qu'il
ne met pas fin au différend né entre
la société et le syndicat, au sujet de
l'établissement du barème de salaires
à annexer à la convention collective
en cours d'élaboration ; que, dès lors,
il y a lieu, même sur ce point, de
statuer sur la requête du syndicat
des cheminots de Saincaize ;

Un cheminot se noie
accidentellement
Nevers, 4 août.
Mercredi soir, M. Matussier, employé
de la S.N.C.F. à Saincaize, en
remettant de son travail par le
chemin de halage, à bicyclette, perdit
l'équilibre et tomba dans le canal.

CHEZ LES DAUPHINS NIVERNAIS
Nevers, 4 août.
Après le succès remporté, il y a
quinze jours, par leur fête nautique,
les Dauphins nivernaux se sont rendus
dimanche dernier à Châteaurox
pour y disputer les championnats
individuels et par équipes. Disons tout
de suite que les Dauphins nivernaux
ont brillamment d'un vil éclat. Le C.N.
de Montcuçon, le C.N. de Vierzon, le
C.N. de Berry, le C.N. de Châteaurox,
les Tritons nivernaux et les Dauphins
nivernaux, avaient envoyés leurs meil-
leurs nageurs ; les épreuves furent
toutes ardemment disputées, et don-
nèrent les résultats suivants :

NEVERS
Etat civil. — Relevé du 4 août. —
Naissances : Christiane Gersan, 62,
rue Sainte-Vallière.
Décès : Pierre Kerleroux, 74 ans,
directeur d'E.P.S., en retraite, époux
de Antoinette Delatre, Impasse des
Prés.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS AUX
VIEILLARDS, INFIRMES, INCAPACITÉS
ET FAMILLES NOMBREUSES. — Le
paiement des allocations aux vieillards,
infirmes, incurables, familles
nombreuses et femmes en couches,
aura lieu à la mairie, salle des
fêtes, les 7 et 8 août, à 14 heures.

ACCUS
BLONDEAU
NEVERS
37, Boulevard de la République
Un cheminot se noie
accidentellement
Nevers, 4 août.

Trouvée morte à son domicile
Nevers, 4 août.
Mme veuve Gribet, née Simonot,
décédée, 82 ans, vivait seule, dans un
appartement, situé rue Nouvelle de la
Jonction.

UN REPAS SANS BADOIT,
C'EST UNE DIGESTION
SANS JOIES
Avis mortuaires
MORACHES. — Vous êtes prié d'assister au Convoy
de Monsieur Pierre GUILLERAND
décédé à Chazy, le 3 août, dans sa 74^e
année.

SAINT-PARIZE-LE-GRATEL
Avis aux agriculteurs. — Il est rap-
pelé que les demandes de détaxes
sur les cultures de céréales à l'agri-
culture, doivent être déposées à la
recette des contributions indirectes,
ou à la mairie.

DANS LE DÉPARTEMENT
AVRIL-SUR-LOIRE
Concours de pêche à la ligne. — La
société de pêche « Le Chat », organi-
sant son 20^e concours de pêche avec
le gracieux appui des commerçants
de Decize et des agriculteurs d'Avril-
sur-Loire.

SEMELAY
Le 25^e anniversaire de la guerre. —
La section de l'A.R.A.C., organisée
pour le 2 août, un cortège commé-
moratif à travers la mairie. Premier
prix, cent francs ; nombreux
prix en nature : poulets, canards, la-
pins, pigeons.

COIRBIGNY
Fêtes des 13 et 14 août. — Le pro-
gramme des manifestations prévues
pour célébrer dignement le cinquante-
ième anniversaire de la guerre, est définitive-
ment arrêté et affiché :

DECLARATIONS DES PROPRIETAIRES
BÂTIES. — Le maire rappelle aux proprié-
taires l'obligation qui leur est imposée
de faire au contrôleur des contribu-
tions directes, la déclaration des prop-
riétés bâties frisant, en totalité, ou
en partie, leur revenu. La déclaration
s'étend aux locaux vacants, ainsi qu'aux locaux occupés
à titre gratuit, ou par le déclarant
lui-même.

IMPY
Concert. — L'Harmonie d'Impy,
donnera, aujourd'hui samedi 5 août
à 21 heures, cour de l'Ecole des gar-
çons, au bourg, un concert dont voi-
ci le programme :

SAINT-PARIZE-LE-GRATEL
Avis aux agriculteurs. — Il est rap-
pelé que les demandes de détaxes
sur les cultures de céréales à l'agri-
culture, doivent être déposées à la
recette des contributions indirectes,
ou à la mairie.

IL SERA VENDU
le mercredi 23 août 1939,
à 10 heures du matin, à Cosne-
sur-Loire (Nièvre), place Saint-
Agnan, à l'élection, au jour même,
même heure, par suite d'ex-
propriation et de cessation de
commerce, le tout appartenant
à M. SARDAUX, négociant, sa-
voir :

1.000 fûts de 100 litres envi-
ron, de 300 fûts de 30 à 35 litres ;
300 petits fûts de 30 à 35 litres ;
10 demi-fûts de 30 litres envi-
ron (toute cette futaie est
en parfait état, notamment de
cote) ; un grand baril, une échau-
deuse ; un poulain métallique
et mécanique ; chantiers ; chaînes ;
paniers à bouteilles ; 1.000
bouteilles, litres et bordelais.

Etude de M^e BOURNET
Commissaire priseur
de l'arrondissement de
COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)

Etude de M^e LOUIS NIAUDOT
Huissier à Nevers
6, rue Hoche
VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
LE DIMANCHE 6 AOUT 1939,
à 14 heures, à Chally (Nièvre)
route de Bourges, au chantier
des Etablissements POTTIER,
DE MATERIEL DIVERS :

Etude de M^e MAQUART MOULIN
notaire à Nevers
1, rue Lafayette
HOSPICE DE NEVERS
A affermer
par adjudication
A Nevers, dans les bureaux
de l'Hospice et par le ministère
de M^e MAQUART MOULIN, le
samedi 12 août 1939, à 11 heures,

Depuis qu'elle allait
être maman
son estomac la torturait
Beaucoup de futures mamans se
plaignent de troubles digestifs et de
brûlés d'estomac. Voici ce que une
Anglaise, Mme Rhoda Lison, écrit à
ce sujet : « J'attends un bébé dans
deux semaines et, depuis le début de
ma grossesse, j'ai souffert de brûlés
d'estomac qui me torturent jour
et nuit. J'avais tout essayé en vain
lorsque j'ai eu l'idée de prendre du
Digestif Rennie. Maintenant, à la
moindre alerte, je suce une ou deux
craquelures de Rennie et je suis
de nouveau agréablement et inoffensivement
dans les cas, et très efficace. Tous
les pharmaciens : 5 fr. 30 la boîte ; 15 fr. 90
la grande boîte (plus avantageux).

Le concierge de la Recette du chiffre d'affaires de Marseille simule un attentat

Il est écopé, mais 25.000 francs ont disparu

Marseille, 3 août. Un vol de 25.000 francs a été commis dans les bureaux de la Recette du chiffre d'affaires de Marseille.

Telle est la nouvelle qui parvenait aujourd'hui à M. Cals, commissaire central.

Dans ces bureaux, les employés quittent leur service à midi. La garde de locaux, jusqu'à la reprise du travail, à 14 heures, est confiée au concierge, M. Martin, ancien gardien de la paix.

D'après le récit du concierge, celui-ci, qui se trouvait dans la loge, entendit, vers midi 30, un bruit insolite provenant de la partie des bureaux où se trouve la caisse.

Il se dirigea vers la grande salle et aperçut un individu, paraissant âgé de 25 ans environ, coiffé d'une casquette qui se trouvait dans le bureau entouré de grillages, puis il trouva la caisse et qui fouillait dans un tiroir.

M. Martin retourna chez lui pour prendre un revolver.

Revenu sans faire de bruit, il fit feu dans la direction du malfaiteur. Celui-ci, sortant alors un pistolet de sa poche, tira à quatre reprises dans la direction de M. Martin, pour protéger sa fuite, mais le concierge ne fut pas atteint.

Le malfaiteur disparut.

Le concierge alerta la police qui arriva peu après sur les lieux et se livra aux premières constatations.

L'arme du cambrioleur, un revolver à barillet en mauvais état, a été retrouvée sur le plancher ainsi qu'une casquette dont la coiffe avait été enlevée pour rendre difficile toute identification.

Les enquêteurs trouvèrent en outre, sur le bureau de l'un des employés, un avis écrit au crayon vert sur un papier en usage à l'époque, prévenant le directeur qu'un attentat allait être commis.

Après vérification de la caisse, on constata que 25.000 francs avaient disparu.

Il a été jusqu'à présent impossible de savoir comment le malfaiteur s'est introduit dans les bureaux, aucune porte n'ayant été ouverte ou fracturée.

Il est à présumer qu'il se soit dissimulé dans les bureaux.

M. Cals, commissaire central, et Maroselli, sous-chef de la Sûreté, continuent leur enquête sur place.

Coup de théâtre

Le mystère qui entourait cet attentat n'a pas persisté longtemps.

Le concierge préposé à la garde des bureaux pendant l'absence des employés a été mis sous mandat de dépôt.

Le début de l'enquête, M. Cals, commissaire central ; M. Maroselli, sous-chef de la Sûreté, avaient relevé, dans le récit du gardien, des contradictions, des hésitations, et le récit qu'il avait fait de l'attentat leur apparut comme inspiré de quelques paroles de roman policier.

La découverte, sur le bureau d'un employé, d'un billet prévenant le directeur qu'un attentat allait être commis, acheva de les éclairer.

Après l'examen des traces des empreintes, le gardien disait avoir tirés du fond des bureaux, révoqués qu'ils avaient été au contraire tirés tout près de la porte d'entrée.

Il a été placé sous mandat de dépôt.

Agé de 63 ans, David Martin, le concierge, est un ancien gardien de la paix qui, en 1911, fut révoqué pour divers motifs.

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de décret relatif au fonctionnement et au contrôle des sociétés d'assurances mutuelles agricoles.

M. Pétrus Faure, député de la Loire, qui avait demandé au ministre du Travail des renseignements concernant le décret relatif au fonctionnement et au contrôle des sociétés d'assurances mutuelles agricoles, a reçu la réponse suivante :

Monsieur le député et cher collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de décret relatif au fonctionnement et au contrôle des sociétés d'assurances mutuelles agricoles.

Le Conseil d'Etat est saisi du texte établi par mon département en collaboration avec les services compétents du ministère de l'Agriculture.

Tous les éléments du dossier et en particulier les diverses objections formulées devant le conseil Supérieur des assurances privées, d'une part, et devant la Commission consultative des assurances mutuelles agricoles, d'autre part, ne seront pas d'être soumis à la Haute Assemblée.

En tout état de cause, je puis vous donner l'assurance que mon département n'a jamais cessé, comme il le montre les travaux préparatoires qui ont abouti à l'élaboration du projet en cause, d'être animé du souci de concilier les intérêts des représentants des organismes d'assurances mutuelles agricoles avec la nécessité d'apporter aux adhérents de ces organismes les mêmes garanties que celles qui sont assurées par le décret-loi du 14 juin 1938 en faveur de l'ensemble des assurés.

Veillez agréer, Monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute estime, et de mon profond respect.

Pour le ministre et par autorisation, le directeur du cabinet. Signé, illisible.

Après du chemin de fer départemental Balbigny-Saint-Just-en-Chevalat

St-Germain-Laval (Loire), 4 août. L'ensemble de la voie ferrée St-Just-en-Chevalat-Balbigny continue, dans notre région, à soulever des commentaires passionnés.

Tout en rendant hommage à notre Conseil général, qui, dans un esprit économique, a décidé de remplacer le service transport départemental (voies ferrées) par un service routier (autocars), nous estimons que la ligne Vichy-Balbigny par St-Just-en-Chevalat et Saint-Germain-Laval, reliant deux lignes P.L.M., présente un cas particulier qui méritait d'être examiné séparément.

Cette ligne ne devait occasionner aucun déficit car le trafic marchand existant paraissait assez important.

Cette ligne ne gênait pas la circulation, car elle n'empruntait jamais la route. Elle comprend, en outre, des travaux d'art qui ont coûté énormément cher à l'Etat. Les travaux sur la Loue et tunnel de 400 mètres). D'autre part, qu'arrivera-t-il le jour où le pont de Balbigny subira le même sort que les ponts de St-Just-en-Chevalat et d'Agly ? 7 alors, nous serons complètement isolés ; plus de voie ferrée, plus de route.

Pour que le service autocar Vichy-Saint-Just-en-Chevalat rende son plein effet, il aurait dû être prolongé jusqu'à Balbigny.

D'autre part, il ne faudrait pas croire que l'émotion soulevée par les pouvoirs publics en faveur de la voie ferrée soit le fait de quelques agitateurs intéressés. Elle représente bien l'opinion générale, comme en ont été les décisions des conseils municipaux échelonnés sur la ligne et qui ont été adressées à la Préfecture.

Il est tout de même regrettable et déconcertant que, dans une question vitale pour notre région, on n'attache aucune importance aux desiderata des municipalités intéressées, qui pourtant ont des responsabilités envers leurs électeurs.

On nous signale que, pour la sécurité des voyageurs, on utilise des cars légers et qu'il y a des accidents, lorsqu'il y a trente voyageurs et plus, on passe quand même sur le pont suspendu de Balbigny, sous l'œil attentif des contrôleurs des ponts et si tout le monde a bien son billet. Hélas ! ça aurait bien pu être pour le grand voyageur.

Quant aux progrès réalisés, on devrait laisser la parole aux usagers ; elle serait certainement concluante. Quant aux économies, qu'il nous soit permis d'être très sceptiques à ce sujet ; nous en ignorons un relevant nos feuilles d'impôts en 1940.

La situation des militaires libérés en 1938

M. Pétrus Faure, député de la Loire, qui avait demandé au ministre de la Défense nationale s'il n'était pas possible de faire rentrer dans leur foyer les soldats disponibles mariés ou qui ont des charges particulières appartenant aux classes libérées en septembre et octobre 1938, a reçu la lettre suivante :

Paris, 25 juillet 1939. Monsieur le député et cher collègue,

En réponse à votre lettre ci-jointe, en retour, du 3 juin, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le rappel de disponibilité répond à des nécessités d'ordre militaire imposées par la situation extérieure. Il s'applique à tous les militaires libérés en septembre-octobre 1938, y compris les unités, ajournés et sursitaires des classes antérieures qui, appartenant à la disponibilité, suivent, de ce fait, le sort de la classe avec laquelle ils ont accompli leur service actif.

Veillez agréer, Monsieur le député et cher collègue, les assurances de ma haute considération.

Pour le ministre du Conseil national de la Guerre, et par son ordre. Le chef du cabinet civil. Signé, illisible.

Le contrôle des sociétés d'assurances mutuelles agricoles

M. Pétrus Faure, député de la Loire, qui avait demandé au ministre du Travail des renseignements concernant le décret relatif au fonctionnement et au contrôle des sociétés d'assurances mutuelles agricoles, a reçu la réponse suivante :

Monsieur le député et cher collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de décret relatif au fonctionnement et au contrôle des sociétés d'assurances mutuelles agricoles.

Le Conseil d'Etat est saisi du texte établi par mon département en collaboration avec les services compétents du ministère de l'Agriculture.

Tous les éléments du dossier et en particulier les diverses objections formulées devant le conseil Supérieur des assurances privées, d'une part, et devant la Commission consultative des assurances mutuelles agricoles, d'autre part, ne seront pas d'être soumis à la Haute Assemblée.

En tout état de cause, je puis vous donner l'assurance que mon département n'a jamais cessé, comme il le montre les travaux préparatoires qui ont abouti à l'élaboration du projet en cause, d'être animé du souci de concilier les intérêts des représentants des organismes d'assurances mutuelles agricoles avec la nécessité d'apporter aux adhérents de ces organismes les mêmes garanties que celles qui sont assurées par le décret-loi du 14 juin 1938 en faveur de l'ensemble des assurés.

Veillez agréer, Monsieur le député et cher collègue, l'assurance de ma haute estime, et de mon profond respect.

Pour le ministre et par autorisation, le directeur du cabinet. Signé, illisible.

Le marché primé de Dompierre-sur-Besbre

Dompierre-sur-Besbre (Allier), 4 août.

On sait que le premier marché du mois d'août, celui du samedi 1er, a été présidé par le comité des commerçants et la municipalité de Dompierre de primes importantes.

Voici d'ailleurs la liste exacte des prix offerts :

Catégorie poulets : 50, 30, 20, 10, 5 et 5 francs.

Catégorie oies : 30 et 20 francs.

Catégorie canards : 30, 15, 10, 5 et 5 francs.

Catégorie lapins : 15, 10, 10, 5 et 5 francs.

En outre, des diplômes artistiques seront offerts aux exposants.

L'ouverture du marché est fixé à 8 h. 30 ; le jury opérera à partir de 9 heures ; les coquetiers pourront acheter 10 heures. Enfin, les récompenses seront distribuées à 11 heures 30.

MM. les éleveurs sont assurés de trouver preneur de leurs produits à cette manifestation, car les coquetiers viendront nombreux.

Profitez des cadeaux d'été

Demandez « à votre boulangerie » les prospectus des cadeaux Joseph Lévy, toujours dans les boutiques de voyage et sacs de montage, appareils photos, chaises et tables-camping, etc. Vous verrez qu'il ne faut pas beaucoup de bons pour acheter ces cadeaux Joseph Lévy « de chez la boulangerie » et vous en profiterez.

La vie agricole dans l'Allier

Société d'horticulture

En marge de l'exposition d'automne

On sait que l'Exposition d'Horticulture, qui aura lieu du 20 au 23 octobre, groupera différentes sections, notamment la section des « fruits » où les amateurs peuvent le plus facilement exposer.

De nombreuses personnes (propriétaires, jardiniers, agriculteurs de la région) nous ont promis leur adhésion et, pour répondre à plusieurs demandes, les moindres lots de fruits peuvent être présentés pourvu que les spécimens soient correctement étiquetés par variétés. La Société d'Horticulture recevra tous les lots avec le plus grand plaisir, les plus modestes compris.

Il y a, à cette année, une belle promesse de fruits, malgré les temps pluvieux qui, surtout pour les potagers, n'ont pas favorisé la fécondation, d'où chute d'une certaine quantité de fleurs qui n'ont pas mûries. Si les arbres ont reçu un traitement d'hiver et, au moment de la fleur, une pulvérisation d'arséniate ou de bouillie cuprique (comme cela a été signalé par les services d'arrosage agricoles), les fruits seront beaux et préservés des maladies et des vers.

Pour les personnes qui n'ont pu traiter, nous engageons à signer leur arbre, à bien les fumer et à mettre en sac quelques spécimens des meilleures variétés qu'ils désirent présenter, pour les soustraire aux attaques des insectes.

N. B. — Aux importantes primes et nombreuses médailles offertes par la ville de Moulins, la Chambre de Commerce, le conseil général, pour être attribuées aux auteurs de l'Exposition d'automne, il nous arrive chaque jour des envois de « prix spéciaux » dont nous remercions les généreux donateurs. Une maison de bois de Paris nous a remis une « médaille de vermeil grand module », et une autre de l'Allier 100 kilos de marchandise au choix. C'est dire tout l'intérêt que suscite déjà cette exposition d'automne.

Syndicat d'élevage du cheval de trait bouronnais

Les éleveurs de l'arrondissement de gannat, y compris la commune de Contigny, sont informés que le Concours hippique du Syndicat d'élevage du cheval de trait bouronnais aura lieu au lieu de Moulins, le mercredi 16 août 1939, à 15 heures.

Le programme de ce concours sera publié ultérieurement ; il est, du reste, le même que celui des années précédentes : quatre catégories ; poulains suités, poulainières saillies, pouliches de trois ans, pouliches de deux ans.

Ce concours d'arrondissement pour Gannat servira d'épreuve éliminatoire pour le concours interdépartemental qui aura lieu, à Vichy, les 9 et 10 septembre 1939.

Les subventions accordées seront élevées et nous espérons que les éleveurs du département de l'Allier feront un effort pour figurer très honorablement à cette grande épreuve.

Le marché primé de Dompierre-sur-Besbre

Dompierre-sur-Besbre (Allier), 4 août.

On sait que le premier marché du mois d'août, celui du samedi 1er, a été présidé par le comité des commerçants et la municipalité de Dompierre de primes importantes.

Voici d'ailleurs la liste exacte des prix offerts :

Catégorie poulets : 50, 30, 20, 10, 5 et 5 francs.

Catégorie oies : 30 et 20 francs.

Catégorie canards : 30, 15, 10, 5 et 5 francs.

Catégorie lapins : 15, 10, 10, 5 et 5 francs.

En outre, des diplômes artistiques seront offerts aux exposants.

L'ouverture du marché est fixé à 8 h. 30 ; le jury opérera à partir de 9 heures ; les coquetiers pourront acheter 10 heures. Enfin, les récompenses seront distribuées à 11 heures 30.

MM. les éleveurs sont assurés de trouver preneur de leurs produits à cette manifestation, car les coquetiers viendront nombreux.

Profitez des cadeaux d'été

Demandez « à votre boulangerie » les prospectus des cadeaux Joseph Lévy, toujours dans les boutiques de voyage et sacs de montage, appareils photos, chaises et tables-camping, etc. Vous verrez qu'il ne faut pas beaucoup de bons pour acheter ces cadeaux Joseph Lévy « de chez la boulangerie » et vous en profiterez.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

UN CYCLISTE IMPRUDENT SE BLESSE MORTELLEMENT DANS UNE COLLISION

Chénéralles (Creuse), 4 août.

Dimanche soir, M. Marlaud Pierre, habitant à Chénéralles, revenant de Lavaveix-les-Mines en auto, lorsqu'à proximité du lieu dit « La Carrière de Lavaveix », dans un tournant très prononcé, franchit par inadvertance la ligne de démarcation qui sépare à droite un cycliste, le jeune Moutin Henri, âgé de 18 ans vint se jeter sur le côté gauche de son véhicule et alors qu'il était à l'arrêt, qu'elle brisa, puis il était projeté sur la chaussée où il restait sans connaissance.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

UN CYCLISTE IMPRUDENT SE BLESSE MORTELLEMENT DANS UNE COLLISION

Chénéralles (Creuse), 4 août.

Dimanche soir, M. Marlaud Pierre, habitant à Chénéralles, revenant de Lavaveix-les-Mines en auto, lorsqu'à proximité du lieu dit « La Carrière de Lavaveix », dans un tournant très prononcé, franchit par inadvertance la ligne de démarcation qui sépare à droite un cycliste, le jeune Moutin Henri, âgé de 18 ans vint se jeter sur le côté gauche de son véhicule et alors qu'il était à l'arrêt, qu'elle brisa, puis il était projeté sur la chaussée où il restait sans connaissance.

M. Marlaud descendu de voiture, ramassa le blessé qui tendit sur le bas-côté de la route en attendant le passage d'un automobiliste qui allait venir le récupérer. M. Marlaud allait chercher le docteur Monamy, de Lavaveix, qui arrivait peu après, ainsi que la gendarmerie de Chénéralles, qui avait été prévenue aussitôt.

Le blessé était conduit à l'hôpital d'Aubusson avec une fracture du crâne et fractures à la jambe. Moutin Henri décéda mercredi matin des suites de ses blessures.

Deux blessés dans un accrochage d'autos

La Bussière (Loiret), 4 août.

Le 31 juillet, vers 16 heures 30, à l'entrée du bourg de La Bussière, la voiture automobile conduite par M. Frédéric Bisson, 56 ans, ancien cultivateur, demeurant 29 bis boulevard Aristide-Brizard, à Melun, a croisé, en la doublant, celle pilotée par M. Louis Béraud, inspecteur principal au Métropolitain, demeurant, 36, rue Polonceau, à Paris, et dans laquelle se trouvait M. François Héron, chef conducteur au Metro, domicilié à Verrières-le-Buisson, 13, rue Doumer.

L'accrochage fit obliquer cette dernière sur la route où elle alla heurter deux arbres.

Dans le choc une roue de la voiture se détacha et le côté droit de la carrosserie fut complètement arraché.

Fort heureusement, les deux automobilistes ne requièrent que des blessures légères et, après avoir été pansés par M. le docteur Tagnard, de Nogent-sur-Vernoy, ils purent regagner leur domicile.

M. Bisson, qui s'arrêta une cinquantaine de mètres plus loin, ne fut pas blessé.

TRIBUNAUX CORRECTIONNELS

A MONTARGIS

Voici la suite du compte rendu de la dernière audience :

Blessures involontaires. — Le 25 juin, à Montargis, une collision s'est produite entre les automobiles de M. Louis Béraud, maçon, à La Chapelle-Saint-Sépulchre et de M. Jules Chaillet, de Montargis. Le choc a été causé par M. Béraud, qui n'avait pas fait connaître à M. Bisson, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Institutrice à Savigny (Yonne) Mlle Marguerite Saget, regagnant un poste en automobile le 10 juillet, lorsqu'elle a jonché le chemin du Perron, à Montargis, de M. Maurice Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Fixation d'indemnité. — Le tribunal est enfin appelé à fixer les indemnités réclamées par diverses victimes d'accidents de circulation survenus le 2 avril, dans une collision survenue entre M. Maurice Béraud, maçon, à La Chapelle-Saint-Sépulchre, et M. Louis Béraud, inspecteur principal au Métropolitain, demeurant, 36, rue Polonceau, à Paris, et dans laquelle se trouvait M. François Héron, chef conducteur au Metro, domicilié à Verrières-le-Buisson, 13, rue Doumer.

Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Indemnité de voyage. — Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Le tribunal a condamné M. Béraud à payer à M. Béraud, 16 ans, fille de l'entrepreneur de M. Chaillet, M. Béraud, belle-sœur de M. Chaillet, M. Béraud, âgé de 19 ans, a été acquitté, au total, 30 fr d'amende.

Chambre de Commerce de Thiers

Siège du 27 juillet

Présents : MM. Delanet, sous-préfet ; Fontenille-Fayard, présent ; Cornet-Magny, Gonin-Huguet, vice-présidents ; Barthe, François, secrétaire ; Chevallon, Bechon et Moutin Jean-Baptiste, membres titulaires.

M. Fayard Eugène, Beal Alphonse et Olivier Pierre, membres correspondants. Absents excusés : MM. Thiers Pierre, trésorier ; Decouzon Claude, vice-président honoraire ; Fontenille-Moussier et Rouillon Joseph, membres honoraires.

MM. Andriosa Alphonse, Couvreur de Ranzout, Drouot-Monnet Claude, Maréchal Joseph, Marc Camille, Rousseau Fernand, Séverac Pierre, membres titulaires.

MM. Barge Pierre, Boulay-Mallard, Chabot Jules, Chantreau Ferdinand, Cognet Gaston, Couvreur de Ranzout, Drouot-Monnet Claude, Maréchal Joseph, Marc Camille, Rousseau Fernand, Séverac Pierre, membres titulaires.

Reunion de l'office des transports. — M. Cornet-Magny a représenté la Chambre à cette réunion, qui a eu lieu le 27 juillet écoulé ; il en a fait le compte rendu détaillé.

Parmi les nombreuses questions à l'ordre du jour, figuraient celle de notre compagnie (numéro 74) relative à l'annonce de Thier par le haut-parleur installé à Thiers.

Satisfaction a été donnée à la Chambre de Commerce de Thiers.

Rapport commercial avec l'Espagne. — L'assemblée se rallie à un vœu de la Chambre de Commerce française de San-Sebastian demandant que les rapports normaux soient repris avec ce pays, dans le plus bref délai ; la situation économique actuelle ne permettant que pour quelques jours, d'interdire à nos intérêts français en Espagne, déjà gravement compromis.

Relations avec l'Egypte. — M. le président donne lecture d'une lettre du « Moniteur officiel du Commerce de l'Industrie » de Paris, en date du 27 juillet, d'une missive de la Chambre de Commerce française d'Alexandrie qui demande de lui communiquer les renseignements nécessaires de son côté, qu'il désirerait être représentés en Egypte.

Organisation professionnelle et entente. — La Chambre a vu avec plaisir la connaissance de divers rapports fait confiance à son président pour en établir un sur ce sujet.

Service des chèques-postaux aux colonies. — Sur la demande de M. Barrières, l'assemblée a décidé de demander l'extension de l'extension du service des chèques-postaux à toutes nos colonies et pays de protectorat.

Compte courant postal. — La Chambre, à l'unanimité, décide de demander l'ouverture d'un compte courant postal.

Experts. — L'assemblée a décidé d'expérimenter les mandats d'experts adjoints à dater du 1er janvier 1940, de M. de Noyant, président de la Chambre de Commerce française d'Alexandrie, qui a manifesté le désir d'avoir une étude sur ce sujet, un rapport établi par le conseil de la Chambre Syndicale de la Coutellerie de la région de Thiers, sera adressé à cette compagnie.

Expansion économique. — La Chambre se rallie à un vœu de l'assemblée des Présidents des Chambres de Commerce de France, tendant :

a) A l'aménagement de la production des colonies ;

b) A ce que la politique commerciale de la France s'inspire davantage du principe de la réciprocité ;

c) A ce que la possibilité de négociation ne soit négligée ; que les Chambres de Commerce soient consultées pour toutes les discussions commerciales avec l'étranger ;

d) Enfin, à ce que une liaison effective soit établie entre nos industries nationales, compétentes en matière d'expansion économique.

M. le président signale que, malgré de nombreuses démarches auprès du ministère du Commerce, de l'Amérique, de l'Argentine et de la Chambre de Commerce française de Buenos-Ayres, il n'a pas été possible, jusqu'à ce jour, d'obtenir satisfaction sur le dossier de l'expédition de la République Argentine, qui a permis de changer officiellement certains articles, tels que : saisons, tondeuses, etc.

MM. les députés de la région de Thiers, sera adressé à cette compagnie.

Autre part, M. le président fait connaître qu'il a demandé que la réduction accordée pour le marché du jeudi à Thiers, soit également consentie pour le marché du dimanche.

Billets de fin de semaine. — M. le président signale que, malgré de nombreuses démarches auprès du ministère de l'Amérique, de l'Argentine et de la Chambre de Commerce française de Buenos-Ayres, il n'a pas été possible, jusqu'à ce jour, d'obtenir satisfaction sur le dossier de l'expédition de la République Argentine, qui a permis de changer officiellement certains articles, tels que : saisons, tondeuses, etc.

MM. les députés de la région de Thiers, sera adressé à cette compagnie.

Autre part, M. le président fait connaître qu'il a demandé que la réduction accordée pour le marché du jeudi à Thiers, soit également consentie pour le marché du dimanche.

Billets de

Aux challenges d'honneur des Sociétés à Montceau-les-Mines Magnifique performance des juniors roannais qui terminent seconds à plus de 41 km de moyenne se qualifiant ainsi pour le championnat de France

LE PREMIER GRAND PRIX du Vélo-Sport Issoirien se disputera demain

Comme nous l'avons dit, s'est demain, 8 août, que se courra le premier Prix du Vélo Sport Issoirien. Course régionale réservée aux coureurs possédant leur licence de débutant. Elle aura lieu sur le parcours suivant :

Première boucle : Issoire Parentignat, Varennes, Sauxillanges, Saint-Jean, Saint-Rémy, Parentignat, passage à Issoire, puis

Deuxième boucle : par Saint-Yveton, Sauvagnat, Coudes, Neschers, Champeix, Perrier et Issoire, soit au total 60 kilomètres.

Remise des médailles à partir de 13 heures au café Ceytaire.

Départ à 14 heures 30, route de Parentignat, en face le café Bouhet.

Après avoir effectué la première boucle, les coureurs pour le passage à Issoire emprunteront le boulevard Trizon-Bayle, le boulevard J. Girard et la route de Clermont ; contrôle volant devant la gendarmerie.

Après la deuxième boucle, les coureurs arrivant par la route de Perrier prendront le boulevard de la Manille et le boulevard de la Sous-préfecture ; l'arrivée sera jugée en face le café Mousset-Marius.

GRAND PRIX SEYCHAL DEMAIN A FAGOT

L'ancien coureur cycliste Jules Seychal, qui eut son heure de célébrité

L'activité dans nos clubs régionaux

LA SAISON 1939-1940 au CLERMONT-UNIVERSITAIRE-CLUB

La Coupe Universitaire d'athlétisme, disputée à Clermont, le 14 juillet, a remporté le succès que l'on sait, sera sans nul doute à marquer d'une pierre blanche pour notre club universitaire.

Etel a permis de faire état de l'incontestable redressement du C. U. C. qui, jusqu'à ce jour, sommeillait quelque peu sous les cendres de sa saison 1938-1939.

Or, le 14 juillet a produit l'effet du coup de gong annonciateur du réveil des « tout noirs ».

On en fut d'ailleurs : reprise complète en athlétisme et la Coupe Universitaire de rugby nous vaudra, entre autres, la venue à Clermont d'équipes universitaires cotées, telles que le Grenoble et le Montpellier U.C., qui va grouper les anciens scolaires des véritables pépinières que sont les lycées et collèges de Perpignan, Béziers, Narbonne, etc.

Elle nous vaudra encore la venue des actuels tenants de la Coupe : le B. E. C. sans doute celle du P. U. C. et peut-être même un grand match international universitaire.

Ce réveil très prometteur en rugby correspondra avec une reprise non moins nette de la section football, qui, peut-être, en disposant de deux équipes et enregistrant des rentrées de très belle valeur et très aguerries, pourra satisfaire à un calendrier très chargé.

Des rencontres sont conclues avec l'A. S. U. Lyon, Montpellier, Grenoble, ainsi qu'avec les champions de France universitaires du S. M. U. C. Ajoutons à cela le grand match international universitaire.

Il ne cache pas qu'il aime les contes ; il les défend avec un ardeur qui se traduit toujours en interventions. Et ses interventions, souvent schématisées dans des slogans qui font balla ne sont jamais écartées avec indifférence.

Il ne cache pas qu'il aime les contes ; il les défend avec un ardeur qui se traduit toujours en interventions. Et ses interventions, souvent schématisées dans des slogans qui font balla ne sont jamais écartées avec indifférence.

Une anecdote, voulez-vous ? Lorsque les trois contes auxquels sont attribués respectivement le premier, deuxième et troisième prix ont été définitivement arrêtés, le jury n'en connaît point encore les auteurs. Chaque œuvre est précédée d'une courte phrase remerciant au verso d'une enveloppe soignée un ouvrage des enveloppes à l'intérieur desquelles on découvre seulement à ce moment le nom et l'adresse de l'auteur.

Une anecdote, voulez-vous ? Lorsque les trois contes auxquels sont attribués respectivement le premier, deuxième et troisième prix ont été définitivement arrêtés, le jury n'en connaît point encore les auteurs. Chaque œuvre est précédée d'une courte phrase remerciant au verso d'une enveloppe soignée un ouvrage des enveloppes à l'intérieur desquelles on découvre seulement à ce moment le nom et l'adresse de l'auteur.

Une anecdote, voulez-vous ? Lorsque les trois contes auxquels sont attribués respectivement le premier, deuxième et troisième prix ont été définitivement arrêtés, le jury n'en connaît point encore les auteurs. Chaque œuvre est précédée d'une courte phrase remerciant au verso d'une enveloppe soignée un ouvrage des enveloppes à l'intérieur desquelles on découvre seulement à ce moment le nom et l'adresse de l'auteur.

Une anecdote, voulez-vous ? Lorsque les trois contes auxquels sont attribués respectivement le premier, deuxième et troisième prix ont été définitivement arrêtés, le jury n'en connaît point encore les auteurs. Chaque œuvre est précédée d'une courte phrase remerciant au verso d'une enveloppe soignée un ouvrage des enveloppes à l'intérieur desquelles on découvre seulement à ce moment le nom et l'adresse de l'auteur.

Une anecdote, voulez-vous ? Lorsque les trois contes auxquels sont attribués respectivement le premier, deuxième et troisième prix ont été définitivement arrêtés, le jury n'en connaît point encore les auteurs. Chaque œuvre est précédée d'une courte phrase remerciant au verso d'une enveloppe soignée un ouvrage des enveloppes à l'intérieur desquelles on découvre seulement à ce moment le nom et l'adresse de l'auteur.

En juniors, succès du C. S. International et de Boulogne-Billancourt en seniors

De notre envoyé spécial J.-B. JEANNET

pe légèrement de parcours après Sauvignés et disparaît.

A quatorze heures, apprenons que le V.C. Broteaux est passé depuis huit minutes et qu'il a donc pris une avance de une minute sur Vichy et nous décidons d'attendre le C.R. des 4-Chemins, qui est en troisième position.

Sept minutes après, nous voyons apparaître les hommes aux maillots bleus amenés à vive allure par Chavaux.

Le C.R. des 4-Chemins a donc fait jusque-là le même temps que le V.C. Broteaux. Il faut que je vous donne sans plus attendre la composition de cette équipe du C.R. 4-Chemins. Elle comprend : Christophe, Chavaux, Devouilly, Marcoux et Alex.

Les dirigeants de l'ordre dans lequel ils vous donne la composition de cette équipe. Sur la route, sous la pluie, ils sont tous également vaillants et animés du désir de bien faire.

Les relais sont pris de façon parfaite et l'allure, quel que soit l'homme de tête, voisine toujours avec la 40 à l'heure.

Pas un seul instant cette belle ardeur ne se démentit et déjà scintille au caresser l'espoir d'une belle performance.

Pointage à 15 km. de l'arrivée

A 15 km. de l'arrivée, nos effectifs nous indiquent que le C.R. est nettement en tête avec 1 h. 14' ; le C.R. 4-C. vient en seconde position avec 1 h. 15' puis le V.C. Broteaux avec 1 h. 15' 20" ; le C. S. International, Boulogne-Billancourt, 1 h. 16' ; le Montceps Vélo-Club de Boulogne, 1 h. 16' ; Avignon, avec 1 h. 17', etc.

Reportez-vous au classement final

Le Challenge des Juniors

Une pluie fine et froide a retenu ce matin les sportifs chez eux. Aussi, ce n'est qu'en présence des « modus », que se déroule la formalité de la distribution des dossards.

Les équipes de Montceps se rangent, sur la ligne de départ et, à 8 heures précises, s'élancent sous la pluie en direction de Sauvignés.

Le départ avec Vichy

Nous partons derrière l'équipe de Vichy, composée de Tournus, Lebrion, Beaulieu, Motron et Méchain.

Dès les premiers kilomètres, l'attente ne s'avère pas parfaite. C'est Lebrion, qui, à la fin de la course, se vante, mais Tournus ne paraît pas à son aise et son relais est très mauvais.

« BRAVO LES JEUNES »...

...s'écrie M. Murard président des Vieilles Pédales Roannaises

Je me sens rajeuni de 20 ans, s'écriait à l'arrivée de l'équipe du C.R.4-C. Paul Murard, ancien champion de la Loire et président des Vieilles Pédales Roannaises.

Et félicitait avec force gestes, les jeunes coureurs du club qui présidaient à l'arrivée.

Il nous fait part de son admiration et de sa satisfaction pour la performance réalisée par l'équipe du C.R. 4-C. de Boulogne-Billancourt, n'est que de 40.785.

C'est significatif, mais il y a mieux.

Si la première équipe des seniors avait pris le départ en junior, elle n'eût été que la cinquième place au classement, derrière le Montceps Vélo-Club de Boulogne.

Voilà des comparaisons qui, à notre avis, donnent à la performance réalisée par l'équipe du C.R. 4-C. de Boulogne un éclat particulièrement brillant.

— Songez, nous faisons justement remarquer à l'arrivée le si actif secrétaire du C.R. 4-C. Burtier, que les deux premiers seniors, Christophe, Marcoux, Devouilly, Alex, qui furent avec un cran, une volonté qui fut au long du parcours forcé l'admiration. Et notre joie est d'au-

tant plus grande, que le V. C. des Broteaux de Lyon a obtenu également un classement brillant.

Après Gauthier, le C. R. 4-C. de Roanne et le V. C. Broteaux, on peut dire que notre région a été parfaite-

ment représentée à cette semaine fédérale.

M. Lecomte, secrétaire de l'U.V.S., nous le faisait d'ailleurs lui-même remarquer à l'issue de la réception chez les dirigeants du C. R. 4-C. universitaire de Boulogne-Billancourt, et à laquelle furent conviés coureurs et dirigeants.

LES GANGSTERS DE LA DROGUE

par Jean NOCHER

(Suite de la première page)

Quant aux dangers de ce commerce, on en aura une idée par le simple rappel des scandales les plus sensationnels :

En 1935, sur un rapport d'indicateur, la police marseillaise est contrainte (c'est bien le mot, car elle n'y mit aucun empressement...) de saisir 3.000 kilos d'opium qui arrivent de Stamboul par mer, en transit pour l'Amérique. Il y en a là, pour une centaine de millions. Le « convoyeur » Bacula, dénoncé depuis plus d'un an par Russell Pachan dans ses interventions à Genève, est arrêté avec trois comparses, et acquitté !...

Six mois après, grâce à un hasard providentiel, 150 kilos d'héroïne sont saisis à Fontainebleau — et voici que, soudain, le 21 mai 1935, une violente explosion ébranle le faubourg Saint-Honoré : un avion, au numéro 230, vient de sauter, blessant gravement ses occupants, les deux bulgares Annavis frères, et le tunisien Chebat. Dans les débris, la police découvre une véritable usine de transformation pour stupéfiants... L.-T. Lyon, restaurateur, chatelain et banquier, est arrêté et bénéficie d'abord d'un non-lieu sur l'intervention, bien curieuse, d'un avocat parlementaire et marquis, du barreau parisien.

Trois mois après, c'est l'arrestation de Jean Thulier, Simon de Toledo et Peretti, avec 100 kilos de came à destination des U.S.A., qui fait rebondir l'affaire Lyon.

Enfin, pour clore cette brillante série, la police découvre, 8, rue Balzac, chez Youdesco Jery, 500 kilos d'opium brut : or, Jery, l'un des plus dangereux gangsters américains, lieutenant de Jack Diamond, est poursuivi par les G-Men pour un méfait qu'il vient d'accomplir après avoir tiré 12 ans à Sing-Sing.

Le trust de la « Came »

Comme on le voit, il ne s'agit pas d'un « commerce » limité à quelques bandes ayant leurs centres d'activité, mais d'un véritable « trust de la drogue » ayant ses sommités internationales, ses banquiers, et son syndicat : ses « affaires » portent parfois sur des tractations dont le financement se chiffre par centaines de millions.

On sait maintenant que l'opium, déjà manipulé dans les usines de Tchong-Tchoum ou de Taku-Bar, était transformé dans les ateliers clandestins de Mulhouse, de Montoire ou de Paris, et se répandait ainsi sous forme de coco et de roquette pour des destinations mystérieuses, dans toute la France et dans les pays voisins.

Des « Philibert » aux « grossium »

Chez nous, pour bien comprendre comment fonctionne le milieu de la drogue, il faut pénétrer d'un peu près dans ce monde fermé qui est celui du plaisir et des « jeux », illustré par l'affaire Stavisky. Si vous interrogez des amis comme Metra, voici ce qu'ils vous diront :

— Juste après la guerre, la traite des blancs enrichit, en France, toute une corporation interlope de « Alphonse » et de « Philibert » qu'on vit de Livry, de la place Blanche à la rue de Lappe où se font les « diamants » sur leur chemise de soie et en voiture américaine, entre deux voyages à Buenos-Ayres : en somme, on « équipait » les pays neufs, pauvres en femmes... Puis, là aussi le feu du commerce se ferma : il fallait chercher autre chose. Alors, on acheta des parts dans les clubs de jeux et l'on revint de la coco en supplément. Bookmakers, crupiers, tricheurs, « gres » et compagnons, firent la liaison avec les grands fournisseurs de drogue, financés par les « caïds » des cercles et des casinos. De monstrueuses fortunes s'échafaudèrent en quelques années, voire en quelques mois, puis, la aussi, la prospérité disparut dans son tourbillon de touristes. Alors, ne pouvant plus « soutenir » leurs femmes, les « protecteurs » les drogouiers et prospecteurs dans des couches plus modestes de la société, au rabais... Le poisson blanc risquait de devenir un plat aussi répugnant que l'alcoolisme : l'Etat se défendit donc, et fit donner sa police...

C'est dans le « milieu » étrange des détaillants qu'il nous faut étendre nos investigations. Dans un prochain article, nous verrons comment la came est débitée, quels trucs souvent ahurissants les revendeurs emploient pour échapper à la vigilance de la brigade des stupéfiants, comment, enfin, se traitent les marchés qui aboutissent souvent à de sinistres règlements de comptes.

Peut-être verra-t-on ainsi que le « gang » parisien et marseillais ne — hélas — rien à envier à celui de Chicago, et qu'il est temps de porter le fer rouge dans cette plaie...

La Sûreté Nationale, on nous affirme déjà que la chasse est ouverte et qu'avant un an la Drogue n'aura plus ses millionnaires...

(A suivre.)

Jean NOCHER.

« Les opérations de la Caisse nationale d'Épargne »

M. Jules Julien, ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones, communique :

Opérations effectuées à la Caisse Nationale d'Épargne pendant la période du 1^{er} au 15 juillet 1939 :

Dépôts : 370.895.218 francs. Retraits : 307.726.817 francs. Excédents de dépôts : 63.171.401 fr.

« LES QUALIFIÉS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES SOCIÉTÉS »

Dimanche se courra le championnat de France des sociétés. Sont qualifiés à l'issue des épreuves d'aujourd'hui les clubs suivants :

Club Sportif International de Paris, Club Roulier des 4 Chemins de Roanne, Vélo-Club des Broteaux de Lyon, Mont Repos Vélo-Club de Bordeaux, A. C. Boulogne-Billancourt, Cyclo-Club Lyon de Boulogne.

« LE SKI SERAIT INCLUS AUX JEUX OLYMPIQUES D'HIVER A GARMISCH »

Berlin, 4 août.

Dans une interview accordée à la B. Z. Am Mittag, le docteur Ritter von Hatt, président du comité d'organisation des jeux olympiques d'hiver, a déclaré que le ski serait inclus dans le programme des épreuves qui se dérouleront à Garmisch-Partenkirchen en 1940.

BOURSE DE PARIS DU 4 AOUT 1939

La Bourse a terminé la semaine dans le calme le plus complet. Les seuls éléments d'intérêt de cette séance ont été fournis par les négociations de valeurs de matières premières, bien impressionnées par la fermeté des cours du cuivre, ainsi que par une légère animation autour de quelques mines d'or sud-africaines.

Une mauvaise impression. On se rendait compte que les besoins de vendre sont insignifiants, et que l'on va à vendre, tout au moins, sans trop de mal que contre partie. Il serait certes excessif, partant de là, de conclure à une imminente reprise boursière. Toute la vie des marchés est, pour le moment, conditionnée par la situation extérieure et tant que celle-ci conservera un caractère aussi préoccupant, il sera difficile d'envisager une amélioration sérieuse de l'ambiance boursière.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours précéd., Cours du jour. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE LYON DU 4 AOUT 1939

Table with 3 columns: Valeurs, Cours précéd., Cours du jour. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS (CLOTURE)

Avoués. — Tendence faible; disponible, cote officielle, 64; courant, 64,50; 64,25; prochain, 64 à 66,50; 3 d'octobre, 67,50; 3 de septembre, 67,50; 3 d'octobre, 69,50; 3 de novembre, 70,50; 3 de décembre, 70,50; 3 de janvier, 70,75 à 71 tous payés.

Marché des laines

Tendance calme ventes: 5.000 sacs; 26,10; 36,20; 36,40; 36,60; 36,80; 37; 37,10; 35,40; 35,40; 35,60; 35,70; 35,90.

Marché du Havre

Dotons. — (Clôture). — Tendence soutenue; janvier, 404; février, 404; mars, 404,50; avril, 404; mai, 403,50; juin, 403,50; juillet, 404; août, 418.

S.F.

PROGRAMME DU SAMEDI 5 AOUT

La sélection du jour. 19 heures. — Tour-Eiffel. — Concert chant et violon. 19 heures. — Radio-Paris. — Sonates de Mozart par Jean Doyen.

Service de Tourisme de «LA TRIBUNE REPUBLICAINE» UN MAGNIFIQUE CIRCUIT

L'Alsace, les Vosges et le Jura

La Route des Crêtes et les Cols Vosgiens STRASBOURG - GÉRARDMER - MULHOUSE DEPART LE 19 AOUT. SAMEDI. — Départ de nos Bureaux à 12 heures 45, en autocar, pour St-Chamond, Rive-de-Gier, Lyon, Bourg-en-Bresse, Lons-le-Saunier, Poligny, Arbois, la Forêt de Mouchard, Besançon (Dîner et logement, soirée libre).

LE SAMEDI DE DOCKI LYONNAIS

SARDINES A L'HUILE. 75 Tickets. HORS D'ŒUVRE APPRÉCIÉ. 2 F 70.

Bouillon "CORSO". Le cube 0.20. MÉRANA Vin Blanc extra moelleux. Le litre 4,10 4,30 LYON HORS LYON avec 15 Tickets.

S. N. C. F. SERVICES DE DOMICILE. Le Rail.

PROVENCE et LITTORAL. Le Pont du Gard - Nîmes - Arles. Une Journée à MARSEILLE TOULON - AIX - AVIGNON Du Mercredi 16 au Vendredi 18 Août.

PLUS D'IVROGNES

L'ivrognerie est une maladie LA POUDRE MONTAVON est le remède.

ULCÈRES DE L'ESTOMAC

Cancer, Tuberculose, Diabète, rhumatismes, Maladies du foie etc. Traitement Merveilleux par les tisanes végétales du GRAN CHACO.

Dent-cariee

Enrayez la carie et conservez vos dents par l'emploi simple et facile du dentifrice TUE-NERF MIRIGA.

LES EAUX MINÉRALES

FAITES VOUS-MÊME INSTANTANÉMENT UNE BOISSON AGRÉABLE, ÉCONOMIQUE, PÉTILLANTE, HYGIÉNIQUE, AVEC LES SELS SALVIE.

MERCREDI 16 AOUT

Départ de Saint-Etienne (Bureaux de «La Tribune» à 6 h 30) par Le Grand-Bois, Andance, la Vallée du Rhône, Valence, Pont-St-Esprit, le Pont-du-Gard (arrêt et visite), Nîmes (déjeuner).

VENREDI 18 AOUT

Départ après le petit déjeuner par la Route du Littoral. Cassis, La Clotat, Les Lecques, Radon, Sanary-sur-Mer, Toulon (arrêt et visite), Le Beausset, Roquefort, Aix-en-Provence (déjeuner).

LES CHASSEURS D'ÉTOILES

Roman par Gabriel BERNARD. Ce dernier se mit à lui poser toutes sortes de questions. Le détective dilettante lui répondit: «J'ai bien dit qu'on a voulu t'importuner, n'est-ce pas?»

— Et bien oui, je le désire, et cela le plus tôt possible. — Veux-tu que je lui téléphone maintenant, dit Brévilant. — Oui, entendu, dit Léonard. Brévilant composa son numéro sur l'appareil et eut immédiatement la communication.

GRAND PARIS
12, rue Gambetta - SAINT-ETIENNE
SAMEDI 5 AOUT et jours suivants
RECLAME ANNUELLE DE
BLANC
TROUSSEAUX DE PENSION
SUPERBE CHOIX DE CADEAUX UTILES POUR LA SAINTE-MARIE

DRAPS COTON ECRU, bonne qualité, sans couture, ourlets à jour, 150x250. 17,95
Le drap... 17,95
DRAPS qualité, ourlets à jours, sans couture. Hors cours. Le drap: 160x250 200x280 230x300
21,95 27,95 39,95
DRAPS avec « jours Venise », en toile du Nord, qualité extra-lourde. Dim. 220x325. 59,95
En réclame, le drap... 59,95
DRAPS METIS, belle qualité nue, avec « jours Venise ». 220x325. Affaire exceptionnelle. Le drap... 79 »
DRAPS « PUR FIL » BRETAGNE, jours fantaisie et ourlet du pied à la main, 220x325. Valeur réelle 140 fr. Fin de... 99 »
DRAPS « PUR FIL » BRETAGNE, jours « Venise » rebrodés entièrement à la main, ourlet du pied à la main. Sensationnel. Le drap: 220x325 240x325
125 » 139 »
TOILE METISSE D'ARMENIENNES, qualité fine, d'usage, pour draps sans couture. En réclame, le mètre: 160 180 200 220 240
13,95 15,95 16,95 18,95 21,95
TOILE PUR FIL D'ARMENIENNES, garantie pur lin, lessivée, pour draps sans couture. Sensationnel. Le mètre: Larg. 200 220 240
27 » 29,95 33 » 35 »
TOILE PUR FIL D'ARMENIENNES, lessivée, qualité supérieure, très recommandée, garantie pur lin, « Fleuve bleue ». Hors cours, le mètre: 180 200 220 240
30 » 33 » 35 » 38,50
PARURE LINGERIE pour DAME, beau shirting, broderie et incrustation Venise. La parure... 27,95
CHEMISES DE NUIT SHIRTING pour garçonnets, col rabattu, galon rouge, le 30 et 1,50 par 2 encolures. 14,95

AU RAYON ROBES ET MANTEAUX, SOLDE DES ARTICLES D'ETE
PARTICIPATION A LA LOTERIE NATIONALE POUR TOUT ACHAT A PARTIR DE 50 FRANCS

Nos Petites Annonces Classées

Emplois offerts
Secrétariat Médical Français 40, r. de Liège, Paris (8^e), dispose des régions postes Directeurs-Concessionnaires (travaux secretariats auprès Corps Médical). Situation indépendante et d'avant.

ON demande chefs d'équipes machines et bons professionnels tourneurs, fraiseurs et rectifieurs. S'adresser N° 3.326, Agence HAVAS, St-Etienne.

SITUATION D'AVENIR est offerte à jeune électrolien monteur (libéré du service militaire), possédant de vastes connaissances en T.S.F. Ecrire avec références Agence HAVAS N° 3.343.

LES A. D. N. à l'Horme recherchent de bons agents comptables industriels, dessinateurs. Ecrire avec références aux A.D.N. à l'HORME.

SANATORIUM DE CHAVANNE, près St-Chamond (Loire), demande aide-cuisinière expérimentée et robuste. Ecrire en indiquant références, à M. l'administrateur, qui convoquera si utile.

ON demande aide-chimiste, libéré service, pour Fonderie Aciers. S'adresser Agence HAVAS, N° 3.338.

ON demande Steno-Dactylographe de 20 à 25 ans, au contrat classement et travail bureau pour second Secrétaire. Ecrire en indiquant références et prétentions à l'Agence HAVAS, N° 3.339.

Appas à incendie SODEM, 106 Av. de la République, PARIS (11^e) confère vente exclus. par régions. (ex. av. réf. à COURTY, N° 145-599, rue Vivienne, PARIS).

Aux Etabl. Gerin, 291, r. Duguesclin, Lyon, on dem. b. dessin, d'et. const. métal, un 1^{er} échelon et un 2^e échel. réf. exig. S'abst. si pas capable.

(Steno-Dactylo) libre de suite, p. demi journée connaissant l'assurance est demandée. Ecr. Ag. HAVAS, N° 3.333.

ON demande plombier-zingueur, rég. Roanne. Si p. cap. s'abst. Ecr. N° 781, à La Tribune.

Renseignements utiles
MME LENA, cartes, tarots, 9, rue Delaville, 9 (p. pl. Royet), Saint-Etienne. Corresp. 15 fr. d. naissance.

Maisons recommandées
DIAMA, paie le plus cher de la région. 98, ARGENT, 11, r. de Foy.

FINIS DE SERIES INTERESSANTES CENTRAL PAPIERS PEINIS 13, rue Paul-Bert, SAINT-ETIENNE

Grande réclame: Noyer massif SALLE A MANGER avec 6 chaises cuir CHAVANNE-MOBILIERS, r. Dormand

PNEUS Grand choix permanent de hors cours, ites dimensions DOCKS DU PNEU, 18, rue Désiré, St-Etienne. Tél. 58-30. Toutes marques. Même maison, 14, rue Lamarque, à FIRMINY.

Pour faire un bon dîner, Pour vos noces et banquets, Adressez-vous **PARC-ROYAL** au Parc ombragé. Dîners sur commande.

4.790 au lieu de 2.100 Chambres galbées, noyer ou massif, canapés-lits 2 places, grand ces velours laine... 790 FR.

MOBILIA, 6, r. du Gros, entre Charité et Chavanne. Gros RABAIS cause transformations. Tout l'important stock doit disparaître.

CUISINE moderne « KELLER » en CUISINE exclusive aux MEUBLES « L'ATELIER » 18, rue Michelet.

Mariages
Mariages, toutes régions, toutes situations. Mme d'ESPIEU, 12, Grande Rue, à VALENCE (Drôme).

Chats-Chiens
VEDERAIT épagneul breton 1 an, parents pedigree arrêtés et rapport. Faire offres: MONGOLN, 8, rue Francis-Garnier, Saint-Etienne.

Chien de chasse, braque allemand, 2 ans, bon chasseur, rapporte, eau, BRUN, 42, Gde-Rue à Sury-le-Comtal.

Objets d'occasion
A VENDRE bonne occasion, chambre et cuisine état neuf. Ecrire Agence HAVAS, N° 3.332.

A vendre camion déménagement avec carte. Bonne clientèle dans centre important près Saint-Etienne. Af. très intér. Ecr. Ag. Havas n° 3.349.

Motos
250 cmc TERROT, écl. par accus, toute équipée, 2.200. Fais reprise. BENOIT, Téléph. : 2.34. CIVORS.

Villas
A VENDRE à St-Etienne, splendide VILLA, construction 10 ans, 9 pièces, chauffage central, salle de bains, gaz, électr., grand garage, jardin moderne de 800 m², arrêt tramway. St-Etienne, N° 6, place de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne.

Et c'est si économique!...
...pour **50 centimes!**



Ce sont bien nos Gustin
on s'en aperçoit à leur goût délicieux!...

Faites boire de façon régulière et continue en toute saison, aux petits comme aux grands, avant, pendant et après leurs repas, l'eau de table de régime que vous avez préparée vous-même instantanément avec les

Lithinés du Dr Gustin

Légèrement pétillante, délicieuse même pure, cette eau de régime alcaline lithinée se mélange facilement à toutes les boissons et principalement au vin auquel elle donne un goût exquis. C'est une assurance contre la maladie que vous prenez pour vos enfants et pour vous-même 1

6 fr. 10 net (impôts et taxe d'armement compris) la boîte de 12 sachets pour 12 litres d'eau de table de régime alcaline, lithinée, diurétique, digestible, très digestive. (Tous pharmacies.)

LOTTERIE NATIONALE DEUX GAGNANTS
par série de dix billets
10 chances pour tous les gros lots
avantages offerts par nos combinaisons

CONSULTEZ LE TABLEAU CI-DESSOUS

Combinaison	Prix	Gain minimum garanti	Avantages assurés
Combinaison de quarts			
Carnet de 10 quarts (finales 0 à 9).....	270 frs	82 50	
Carnet de 50 quarts (ou de 51 à 100).....	1.350 »	412 50	
Carnet de 100 quarts (finales 00 à 99).....	2.700 »	1.075 00	
Combinaison de dixièmes			
Carnet de 10 dixièmes (finales 0 à 9).....	110 »	33 »	
Carnet de 50 dixièmes (finales 0 à 9).....	550 »	165 »	
Carnet de 100 dixièmes (finales 00 à 99).....	1.100 »	430 »	
Combinaison de vingtièmes			
Carnet de 10 vingtièmes (finales 0 à 9).....	60 »	16 50	
Carnet de 100 vingtièmes (finales 00 à 99).....	600 »	215 »	
Combinaison de quarantièmes			
Carnet de 10 quarantièmes (finales 0 à 9).....	30 »	8 25	
Carnet de 100 quarantièmes (finales 00 à 99).....	300 »	107 50	
Combinaison de centième			
Carnet de 10 centièmes (finales 0 à 9).....	12 50	3 50	
Carnet de 100 centièmes (finales 00 à 99).....	125 »	43 »	
Carnet de 1000 centièmes (finales 000 à 999).....	1.250 »	480 »	
Pochette 13 chances			
1 quart, 4 dixièmes, 4 vingtièmes 4 centièmes	100 »		
Pochette porte-bonheur			
1 dixième, 1 vingtième, 1 quarantième, 1 centième	80 »		

Toutes ces combinaisons sont en vente à la Tribune Républicaine, 10, place Jean-Jaurès - Saint-Etienne
Toute demande d'envoi par poste doit être accompagnée des frais d'envoi.
Prochain tirage : SAMEDI 12 AOUT

PROSTATE-BLENNORRAGIE
Prévention au sulfamide, traitement, inflammation, cystite, prostatite, rétrécissement, traitement par UROLOG (méthode unique interne et externe), traitement par UROLOG (méthode unique interne et externe), traitement par UROLOG (méthode unique interne et externe). La boîte: 39,60 fr. Traitement complet: 118 fr. Laboratoire UROLOG, 7, boulevard, Amiens-Paris et Pharmacies.

PEINTURE UNICOLOR
Seule des Dragées du Sud Est

Envois IMPRIMÉS
PAR LE RAIL "aussi vite que les lettres"
SERVICE FONCTIONNANT MÊME LA NUIT MÊME LE DIMANCHE
* COLIS EXPRESS JUSQU'A 50 KG *
* EXPÉDITIONS EXPRESS AU DESUS DE 50 KG. (100 KG. MAXIMUM PAR COLIS) *
RENSEIGNEMENTS GARES ET AGENCES SNCF

181. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 5 août 1939

du enfant fantôme par Jacques Brienne

TROISIEME PARTIE
LE SECRET DU PASSE
XII
La bravoure de Gérard

Il tomba dans une rêverie presque semblable à une somnolence. — Et que vous dit cette voix bizarrement placée ? demanda son fils. — Le marquis eut un sursaut, comme dans un réveil brutallement causé. — Ah ! la voix, fit-il. — Elle me dit que si vous me quittez je ne vous reverrai plus. — Père ! vous que j'ai connu si fort, comment pouvez-vous écouter de tels pressentiments ? Comment vous laissez-vous dominer par de si vulgaires faiblesses ? — Je ne vous reconnais plus. — Je ne me reconnais plus moi-même.

Après un silence, il murmura ces mots étranges : — Malgré tout, la part de Valentine est meilleure que la mienne. — Pour la première fois de sa vie, le marquis Hughes de Montléhon sentit une larme couler de ses yeux. — Il l'essuya d'un brusque revers de main. — Et, relevant sa tête accablée, il affirma rudement : — Un Montléhon ne pleure pas ! — Quand l'heure de la séparation fut venue, le marquis, en apparence, avait retrouvé grande sa fierté et toute sa morgue ordinaires. Les serviteurs étaient là et le vieillard voulait porter beau. — L'adresse à son fils un petit discours d'une rare fermeté. — Allez, comte, à vos études et à vos plaisirs. Mais, rappelez-vous toujours qui vous êtes. Malgré votre jeunesse, tâchez de ne pas vous encailler. — Et semez-vous, dans les circonstances graves, que tout est permis à un Montléhon, sauf d'être lâche. — Père, vous m'avez souvent reproché ma témérité. — Je vous ai toujours reproché la témérité qui attire des dangers inutiles, mais je ne vous ai jamais reproché d'être brave en face du danger. — Elle le serra une dernière fois dans ses bras, et il partit le cœur léger et en souriant vers Paris.

— Je reçois cette promesse avec joie. — Un geste du marquis écarta les serviteurs. — Sa voix prit un accent légèrement triste : — Gérard, quelque soit l'optimisme de la jeunesse, n'oubliez pas l'âge de votre père. — Pensez à moi et promettez-moi de revenir au manoir au premier appel. — Je vous le promets. — Je n'ai peut-être plus longtemps à vivre et, non seulement mon cœur désire que vous reviez mon dernier soupir, mais encore j'aurai peut-être, à l'heure de ma mort, des choses à vous dire. — Ne craignez rien, mon père, je vous reverrai encore bien des fois avant l'heure des suprêmes confidences. — Et sans attacher autrement d'importance aux paroles du marquis, Gérard, tout à ses projets et craignant de manquer le train, s'échappa. — Il dut, cependant, consacrer encore quelques minutes à la chanoinesse qui le guettait à la sortie. Jeanne était navrée du départ de son préféré, mais elle se disait souvent : — Le donjon n'est pas gai ; Gérard est jeune, il faut bien qu'il s'amuse. — Elle le serra une dernière fois dans ses bras, et il partit le cœur léger et en souriant vers Paris.

objet de ses convoitises et de ses desirs. — Aussitôt arrivé, il éprouva une déception. — Son ami Pymadec, l'inimitable Pymadec, était parti depuis deux jours pour Monte-Carlo et, pour comble de malheur, il avait emmené avec lui les camarades et les demi-mondaines qui formaient son ordinaire société. — Gérard songea un instant à aller le rejoindre, à prendre le train le même soir, d'autant plus que Monte-Carlo et son casino le tentaient. — Pour le moment, l'argent ne lui manquait pas. — En outre, il sentait bien que son père ne résisterait plus à aucune de ses demandes de fonds. — Sans compter qu'il avait encore à sa disposition la cassette particulière de la chanoinesse, où il pouvait presque à volonté. — Il était donc bien décidé à ne plus se gêner et à mener la vie à grandes guides. — Quant à la Faculté, il était non moins décidé à ne pas y mettre les pieds. Il ignorerait l'École de droit, il agirait comme si elle n'existait pas. — Mirah, la maîtresse de Pymadec, la jolie bohémienne de la « Sylphide », avait une amie, Georgette, dont les charmes plantureux troublaient notre adolescent. — Or, Georgette avait suivi Mirah dans le Midi.

La foule était compacte, il était difficile de se frayer un passage. — Quand il fut à l'endroit où il avait aperçu la « femme rêvée », elle avait disparu. — Bah ! il y en a d'autres. — Il continua de regarder autour de lui. Mais il était semblable à l'enfant auquel on a refusé un jouet et pour qui tous les autres demeurent sans intérêt. — Dans ce milieu-là, les jolies femmes ne manquaient pas et cependant, en les regardant, Gérard avait une mine dégoûtée. — Comme il restait immobile, désorienté, au milieu de la foule, une petite blonde, gentille et rieuse, s'approcha de lui, se dressa sur la pointe des pieds pour lui souffler à l'oreille : — Tu m'offres un verre de champagne ? — Il la regarda avec mépris. — Quand tu auras un peu grandi, répondit-il sèchement. — Sale mufle ! — Gérard s'éloigna sans répondre. — Il ne retrouvait pas celle qui, tout à l'heure, lui avait plu. — Il sortit enfin, éprouvant quelque chose qui ressemblait à du dépit. — Comme il marchait la canne haute, sur le boulevard, tout à coup, il la revit assise à la terrasse d'un café. — Mais elle n'était pas seule. — (A suivre).

